

## Table des matières

Présentation et résumé.....	1
Approche des spiritualités.....	2
Trois « spiritualités » idéal-typiques.....	3
Caractérisation des édifices spirituels d'idées.....	4
Trois spiritualités idéal-typiques au regard de la « réalité ».....	5
Trois spiritualités idéal-typiques au regard des axiomes de E1.....	5
Typologie des prémisses des trois spiritualités.....	8
Prémisses d'une « spiritualité scientifique-pragmatique ».....	10
Prémisses d'une « spiritualité artistique ».....	12
Prémisses d'une « spiritualité religieuse ».....	13
Combinaisons des trois spiritualités.....	14
D'une spiritualité à une « religion ».....	16
Annexe : Politique, Utopie, Idéologie au prisme des axiomes de E1.....	18
Thèses communes de nos différentes approches.....	20

Cet article (C-8) *trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [analyses-de-sujets-sociaux-economiques](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

## Présentation et résumé

D'après nos [thèses](#)<sup>1</sup>, dont la [thèse \(2-b\)](#) et la [thèse \(4-\)](#), nous posons que tout humain a une activité spirituelle, à savoir conçoit ou adopte des idées. Il conçoit ou adopte un édifice d'idées qui se tient plus ou moins sur toutes sortes de sujets. Nous qualifions cet édifice d'idées de « spirituel » et il est toujours fondé sur des prémisses, qu'elles soient posées ou implicites.

L'objectif de notre article est d'abord de caractériser la spiritualité de tout humain, les différents édifices « spirituels » d'idées qu'il porte, mais en ne posant aucun critère sur la « qualité » ou « l'élévation » de sa spiritualité. Trois spiritualités idéal-typiques sont ainsi caractérisées.

Une première ébauche de cette caractérisation est proposée dans notre article [epistemologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza](#) en mobilisant trois axiomes<sup>2</sup> de la partie 1 de l'Éthique de Spinoza, nos [thèses](#) et enfin les critères (A-) à (C-)<sup>3</sup> définis dans ce même article.

Ensuite, cet article analyse les interactions entre des « spiritualités individuelles » et des « spiritualités collectives », « spiritualités collectives » parfois nommées « religion » mais aussi « école de pensée <sup>4</sup> », etc....

1 Sur l'élaboration de ces thèses, voir nos articles [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#) et [Thèses communes pour toute SHS](#)

2 ii. – *ce qui ne peut être conçu par autre chose, doit être conçu par soi*. vi. – *une idée vraie doit convenir (convenientia) avec l'objet qu'elle représente*. vii. – *tout ce qui peut être conçu comme non existant, son essence n'enveloppe pas l'existence*.

3 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit cet édifice d'idées.

4 « Une école de pensée, ou tradition intellectuelle, est la perspective d'un groupe de personnes qui partagent des caractéristiques

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

Les idées principales de notre article sont les suivantes :

(1-) l'effort de persévérer dans son être se manifeste aussi bien dans l'étendue (dans les réalités naturelles dont humaines) que dans la pensée (affects et effort de recherche) pour concevoir (selon notre [thèse \(2-b\)](#)) toutes sortes d'édifices d'idées relatifs aux affections perçues ou produites, édifices raisonnés d'idées qui se tiennent à peu près,

(2-) un édifice « spirituel » d'idées est fondé sur des prémisses, dont des prémisses relatives à des efforts de recherche<sup>5</sup> et des désirs de réponses<sup>6</sup>, procédant des prémisses (a-) à (c-)<sup>7</sup> de notre [thèse 4](#).

(3-) Au regard du respect ou non des 7 axiomes de E1<sup>8</sup>, nous retenons trois « spiritualités » idéal-typiques : (1-) une spiritualité plutôt « scientifique » et « pragmatique », (2-) une spiritualité plutôt « religieuse », (3-) une spiritualité plutôt « artistique ».

(4-) une spiritualité « individuelle » peut influencer ou procéder d'une spiritualité « collective » nommée, selon la spiritualité idéal-type, « religion », « école [de pensée]<sup>9</sup> », parfois « chapelle », etc..

*Remarque : dans bien des « religions » cette spiritualité, donnant un sens transcendant élucidé ou donné, mobilise un Dieu ou des esprits<sup>10</sup> ou une harmonie préétablie, ou un récit mythologique ou une légende, etc...*

(5-) les prémisses les plus déterminantes fondant ces édifices spirituels d'idées, sont celles qui, de près ou de loin, se rapportent à des perceptions des nécessités de la nature et de sa nature, ainsi qu'à l'appartenance à sa communauté<sup>11</sup>, jusqu'à considérer certaines comme « sacrées »,

(6-) l'« adhésion » d'un humain à une « spiritualité commune » est très dépendante du statut des personnes et des organisations qui la portent<sup>12</sup> et du désir d'appartenance de cet humain.

## Approche des spiritualités

Selon notre [thèse \(2-b\)](#), l'humain conçoit toutes sortes d'édifices d'idées procédant des affections perçues ou produites, aussi bien dans l'étendue que dans la pensée, édifices raisonnés d'idées qui se tiennent à peu près.

Tout édifice d'idées est fondé sur des prémisses, dont des prémisses relatives à des efforts de recherche<sup>13</sup> et à des désirs de réponses<sup>14</sup>, procédant des prémisses (a-) à (c-)<sup>15</sup> de notre [thèse 4](#), et

---

*communes d'opinion ou de perspective d'une philosophie, d'une discipline, d'une croyance, d'un mouvement social, d'une économie, d'un mouvement culturel ou d'un mouvement artistique »*

5 Ex : questions spéculatives sur la nature et toute chose ; questions existentielles sur la vie, de la naissance à la mort.

6 Ex : quitte, à propos de phénomènes « naturels » particulièrement impactant pour la personne et/ou la société, d'invoquer toutes sortes d'interventions autres que celles de la nature dont des humains (esprits, dieux, totem protecteur, etc.....)

7 édifice d'idées fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités et/ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, et/ou (c-) prennent en compte les prémisses supposées (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose.

8 Spinoza : partie (*De Dieu*) de l'*Éthique*.

9 « Une école de pensée, ou tradition intellectuelle, est la perspective d'un groupe de personnes qui partagent des caractéristiques communes d'opinion ou de perspective d'une philosophie, d'une discipline, d'une croyance, d'un mouvement social, d'une économie, d'un mouvement culturel ou d'un mouvement artistique »

10 Exception notable : le bouddhisme est une spiritualité commune, sans un Dieu.

11 Néanmoins, cette communauté n'est pas seulement caractérisée par une spiritualité commune, y compris une « religion ».

12 Et ce, d'autant plus que les prémisses « appartenance » (dont celles se rapportant à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude) prennent le pas sur les prémisses « nécessités de la nature et de sa nature »

13 Ex : questions spéculatives sur la nature et toute chose ; questions existentielles sur la vie, de la naissance à la mort.

14 Ex : quitte, à propos de phénomènes « naturels » particulièrement impactant pour la personne et/ou la société, d'invoquer toutes sortes d'interventions autres que celles de la nature dont les humains (esprits, dieux, totem protecteur, etc.....)

15 édifice d'idées fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose

plus particulièrement fondé sur des prémisses poussées par la volition (a-) d'élucider des causes et un sens transcendant les affections perçues dans leurs manifestations premières, ou la volition (b-) de chaque humain de donner un sens transcendant aux affections qu'il a produites ou qu'il désire produire.

**Quelques exemples de volition (a-) :** (1-) à propos d'un phénomène de la nature, construire un sens fondé sur un modèle descriptif plus ou moins mathématisé, (2-) à propos d'un phénomène sociétal humain, élucider le sens donné (voir des exemples de la volition (b-))<sup>16</sup>, (3-) à propos d'un phénomène de la nature, attribuer la cause et le sens à une entité transcendant cette nature (ex : courroux divin, esprit immanent bienfaisant, une harmonie « naturelle » « préétablie »<sup>17</sup>), (4-) à propos d'un phénomène sociétal humain, attribuer la cause et le sens à une entité inspirant, transcendant ou possédant ces humains (ex : esprit, diable, dieu, vaudou, etc....), (5-) à propos de toute affection, d'origine « naturelle » ou « humaine », lui donner une représentation, un sens, en concevant une création (ex : une histoire, une œuvre artistique (picturale, musique, etc..), une poésie, un roman, etc..)

**Quelques exemples de volition (b-) :** (1-) sens donné (au regard de soi-même, d'autrui, de la nature, des générations futures) à ses tâches quotidiennes routinières (ex : ménage, repas, actes rituels) ou à des actes exceptionnels (ex : organiser une épicerie solidaire, monter sa « boîte », être militant ou dirigeant politique)), (2-) pour les mêmes tâches ou les mêmes actes exceptionnels (ex : créer de la richesse ) les interpréter ou les accomplir selon un sens suggéré ou dicté par une entité transcendante (ex : pour continuer l'œuvre créatrice de Dieu, volonté divine, une harmonie à respecter, un « esprit » à satisfaire, etc.), (3-) pour les mêmes tâches ou les mêmes actes, leur donner une représentation, un sens, en concevant une création (ex : une histoire, une œuvre artistique (picturale, musique, etc..), une poésie, un roman, etc..).

## Trois « spiritualités » idéal-typiques

Les considérations précédentes à propos des volitions poussant à concevoir des édifices d'idées, qui se tiennent à peu près, nous conduisent à considérer trois « spiritualités » :

Les exemples (1-) et (2-) de la volition (a-) relèvent d'une spiritualité plutôt « scientifique » ; De même, l'exemple (1-) de la volition (b-) relève en partie d'une spiritualité plutôt « scientifique » et « pragmatique »<sup>18</sup>,

les exemples (3-) et (4-) de la volition (a-) et l'exemple (2-) de la volition (b-) relèvent plutôt d'une spiritualité pouvant être à l'origine ou pouvant être une conséquence d'une « religion »,

les exemples (5-) de la volition (a-) et (3-) de la volition (b-) relèvent d'une spiritualité plutôt « artistique ».

En résumé, nous retenons trois « spiritualités » idéal-typiques : (1-) plutôt « scientifique » et « pragmatique », (2-) plutôt « religieuse », (3-) plutôt « artistique ».

Les frontières entre ces trois spiritualités sont plutôt floues, en particulier entre les spiritualités

---

et ses propres nécessités et/ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, et/ou (c-) prennent en compte les prémisses supposées (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose.

16 Selon P. Bourdieu (Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude et Passeron Jean-Claude (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton and Bordas, 1968), dans les sciences dures, il s'agit de *construire* un sens, et dans les SHS d'élucider un sens *déjà là*.

17 Leibniz : *Monadologie* (publié en 1720). « *l'harmonie préétablie de Leibniz propose une vision du monde où chaque élément est synchronisé de manière divine pour créer une cohérence parfaite.* »

18 Sciences « dures » et mathématiques lorsqu'il s'agit de la nature ; sciences humaines dont la philosophie (dont morale et politique) lorsqu'il s'agit de l'humain et de toutes ses activités, dont les sciences « dures » et les mathématiques, ainsi que toutes ses activités sociales, économiques, politiques, etc.....

« religieuses » et « artistiques », et même entre « artistiques » et « scientifiques ». Par contre, il y a plutôt un antagonisme entre les spiritualités « scientifiques » et « religieuses » (procédant de volition (a-)), mais moins entre spiritualités « pragmatiques » et « religieuses » (procédant de volition (b-)).

Les édifices d'idées, innombrables, des ces trois spiritualités procèdent aussi bien du mode « affect » que du mode « raison » ou « entendement »<sup>19</sup> de l'attribut Pensée de l'humain. Ces édifices d'idées sont à apprécier selon nos critères (A-) à (C-)<sup>20</sup>. présentés dans notre article [epistemologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza](#) .

## Caractérisation des édifices spirituels d'idées

Pour esquisser ces prémisses et éprouver divers édifices spirituels d'idées possibles et plausibles, nous mobilisons nos critères (A-) et (B-) de notre article [epistemologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza](#) , à savoir : (A-) cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ;

*Remarque : les critères (C-) (prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit cet édifice d'idées.) sont mobilisées dans le chapitre D'une spiritualité à une « religion ».*

Dans [l'article cité](#), nous mobilisons les sept axiomes de la partie 1 de l'Éthique de Spinoza pour caractériser et différencier les trois spiritualités idéal-typiques proposées. Ci après, nous résumons cette caractérisation et cette différenciation.

Nous considérons qu' une spiritualité plutôt « scientifique » et « pragmatique » est assimilable à l'entendement du 2. genre de Spinoza. Une telle spiritualité respecte les 7 axiomes de E1<sup>21</sup>.

Il est entendu que le champ d'application de ces 7 axiomes est la « réalité » (nommée « chose », « objet », ce qui « existe ») et les idées se rapportant à cette « réalité ». Cette « réalité » se limite à la « Nature », dont les humains dans celle-ci.

Comme Spinoza, notamment dans sa lettre 31 à Louis Meyer. (G. H. Schuller d'après Charles Appuhn),<sup>22</sup>, nous posons que nous ne percevons les choses existantes, réelles, que sous deux attributs : étendue et pensée. Dit autrement, nous percevons la « réalité » et les idées se rapportant à cette « réalité ».

Mais les axiomes étant, par définition, posés ou non, idées en soi, rien n'interdit de concevoir des spiritualités qui (1-) posent des réalités « au-delà » de ce qui est la nature dont l'humain, (2-) ne retiennent pas tous les axiomes ou les modifient. Dans les faits [sociaux], nous constatons que la prise en compte toute relative de certains axiomes, ce qui n'est en rien un « problème » et « dévaluant »<sup>23</sup>, conduit, selon nous, aux deux autres idéaux-types, que nous qualifions de « religieux » ou d'« artistique ».

Néanmoins, les axiomes 3 à 5, garantissant la cohérence entre toutes les idées d'un l'édifice d'idées,

---

19 Toutefois, dans des proportions différentes. Une spiritualité « scientifique » procède beaucoup du mode « raison » de la pensée. Une spiritualité « religieuse » prétend, sur certains sujets, procéder du mode « raison », mais d'autres diront qu'elle procède du mode « affect » (« ils prennent leurs désirs pour des réalités! »).

20 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

21 Nous concevons qu'une telle « spiritualité », qualifiée de « pragmatique » ou même de « instrumentale », ne soit pas considérée comme une « vraie » spiritualité par certains, mais seulement de « raison ». Question de définition du mot « spiritualité ».

22 En conclusion de sa démonstration : « Je conclus donc que l'âme humaine ne peut connaître que les attributs de l'étendue et de la pensée » (Traduction de Saisset)

23 Sauf pour ceux qui jugent que la science est l'acmé de la spiritualité ! (Mais d'autres jugent que les spiritualités « religieuses » ou « artistiques » sont « bien mieux » que les spiritualités scientifiques, pragmatiques et, même pire, instrumentales !)

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

doivent être suffisamment respectés par toute spiritualité, sous peine d'incompréhension de celle-ci : une spiritualité contenant trop d'idées contradictoires, incohérentes, inadéquates entre elles est, en général, insatisfaisante pour l'esprit et peut difficilement être partagée. Même incompréhension ou doute pour une spiritualité trop sommaire, trop incomplète, avec des « trous dans la raquette ». Par contre, un esprit *intuitif* court-circuite<sup>24</sup> les étapes successives des démarches déductives (*déduire de nouvelles idées à partir des prémisses posées et/ou d'idées déjà déduites*) ou inductives (*remonter aux prémisses, les élucider, à partir d'idées posées comme vraies, ex : des faits et phénomènes indubitables*) de construction d'un édifice d'idées.

Dans les deux paragraphes suivants, nous « typons » les trois spiritualités idéales-typiques (« scientifique-pragmatique », « religieuse », « artistique ») au regard (1-) d'une « réalité » qui ne se limite pas à la « Nature », dont les humains dans celle-ci, et (2-) de l'usage ou du respect ou non des axiomes 1, 2, 6 et 7 de E1).

### Trois spiritualités idéal-typiques au regard de la « réalité »

Une spiritualité « scientifique-pragmatique » s'en tient à la Nature, dont l'humain. Cette réalité et les idées sur celle-ci nous sont perceptibles, dans l'étendue, par nos cinq sens et dans la pensée par notre entendement et nos affects. Cette spiritualité respecte les 7 axiomes de E1 et les applique sans sortir de cette réalité et des idées sur celle-ci.

Une spiritualité « religieuse » mobilise en plus une réalité « au delà »<sup>25,26</sup> de la nature, dont l'humain, une réalité qui, le plus souvent, la transcende. Concrètement, cette réalité « au delà » peut affecter la Nature dont l'humain aussi bien dans l'étendue (ex : un miracle qui lui est attribué) que dans la pensée (ex : un commandement, une tradition ancestrale). Cette réalité « au delà » peut être, liste non exhaustive, un Dieu, des esprits, une vie antérieure (puis réincarnation) ou future (ex : vie éternelle), un récit mythologique ou une légende, des faits passés inventés ou largement fantasmés (ex : une vie d'un prophète, une histoire ou une culture originelle essentialisée), etc.

Une spiritualité « artistique » rend réel dans l'étendue (donc perceptible par les sens) et dans la pensée (idées et affects associés à la perception de cette réalité créée) des idées et des affects procédant aussi bien de la Nature dont l'humain, que de réalités « au delà » de la Nature dont l'humain (spiritualité « artistique-religieuse, art religieux). Ce rendu réel peut être, liste non exhaustive, une musique, un roman, un poème, un tableau<sup>27</sup>, une mise en scène, un avenir imaginé, etc., etc..

### Trois spiritualités idéal-typiques au regard des axiomes de E1

La conjugaison des prises en compte, ou non, des axiomes 1, 2, 6 et 7 de E1 permet de préciser les spiritualités idéales-typiques « scientifique-pragmatique », « religieuse » et « artistique ».

#### *i. – toutes les choses qui sont, sont ou bien en soi, ou bien en autre chose.*

Cet axiome est toujours vérifié, quelle que soit la spiritualité, car c'est une évidence tautologique (Pas d'autre possibilité que cause de soi ou cause d'autre chose). Néanmoins, une chose peut être « en soi » pour une spiritualité et peut être « en autre chose » pour une autre, ex : un Dieu transcendant créateur est une

24 « Si l'on réfléchit en effet sur ses propres façons de penser, on verra que parfois l'esprit perçoit la convenance ou la disconvenance de deux idées, immédiatement et par elles-mêmes, sans l'intervention d'aucune autre. C'est ce qu'on peut appeler, je pense, connaissance intuitive » (J. Locke *Essai sur l'entendement humain* Livre 2, Ch. 2, § 1 Connaissance intuitive)

25 Exemples de « au delà » : Dieu ou dieux, âme ou esprit d'un ancêtre protecteur, esprits, etc...

26 Nous préférons le terme « au delà » au terme « surnaturel » dans la mesure où « l'idée de surnaturel, telle que nous l'entendons, date d'hier » (Durkheim FEVR (1912) livre 1, chap 1 *définition du phénomène religieux et de la religion*). Nous prenons acte que dans le passé et partout dans le monde, les « âmes », les « esprits », les dieux, etc. étaient envisagées aussi « naturellement » que toute chose se rapportant au réel perçue par l'un de ses 5 sens.

27 « Tout ce qui peut être imaginé est réel » (Pablo Picasso)

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

chose « en soi » pour toute spiritualité procédant d'une religion du livre et toute autre chose, dont l'univers entier, procède, in fine, du Dieu créateur de l'univers et de ses « lois » ; par contre, pour Spinoza ou tout non croyant, l'univers est une chose « en soi ».

Nous disons qu'une spiritualité à propos d'une chose A est plutôt « religieuse » si certaines de ces prémisses posées sont relatives à des choses ni « naturelles »<sup>28</sup>, ni humaines, ex : Dieu, esprits, pouvoirs « surnaturels », harmonies *constatées* plus ou moins universelles, nombre « d'or », etc....

Nous disons qu'une spiritualité à propos d'une chose A (dont une œuvre d'art déjà conçue) est plutôt « artistique » si certaines de ses prémisses posées sont relatives à des choses imaginées, à des affections ou à des affects particulièrement marquants ou inspirants pour l'artiste qui conçoit, ou par chacun, dont un autre artiste, qui est particulièrement affecté par ce qui a déjà été conçu.

### ***ii. – ce qui ne peut être conçu par autre chose, doit être conçu par soi.***

Si une idée A, quelle qu'elle soit, existe<sup>29</sup> et qu'elle ne peut se déduire d'autres idées (prémisses ou propositions), **elle doit être posée** comme prémisses (définition ou postulat ou axiome)<sup>30</sup>. Par ex., les croyances sont des idées en soi, de même des harmonies *conçues*<sup>31</sup> plus ou moins universelles, *nombre « d'or »*, etc.....

Nous disons qu'une spiritualité est plutôt « religieuse » si certaines de ses prémisses posées sont relatives à des idées qui ne sont pas portées par (ou attribuées à) des humains, mais par ou à d'autres entités tel un Dieu (ex : ses 10 commandements, son harmonie préétablie), un récit mythologique ou une légende, ou une histoire largement fantasmée (ex : une coutume ancestrale)

Nous disons qu'une spiritualité est plutôt « artistique » si certaines de ses prémisses posées sont des idées, nourries de choses imaginées, provoquées par des affections ou poussées par des affects, particulièrement marquantes ou inspirantes pour l'artiste qui conçoit<sup>32</sup>.

### ***vi. – une idée vraie doit convenir (convenientia) avec l'objet qu'elle représente.***

Si l'objet considéré est un fait avéré, un phénomène naturel, bref une nécessité de la nature<sup>33</sup>, *cela peut paraître simple SI les connaissances scientifiques à propos de cet objet sont suffisantes et reconnues. Sinon, et si le désir d'avoir des réponses est fort, la tentation de recourir à l'imagination, à des croyances, à des rites espérés performatifs, est grande*<sup>34</sup>. Si l'objet considéré procède de l'humain (ex : un acte « de folie »), cela est encore moins simple et peut pousser à recourir à toutes sortes d'idées (ex : être possédé par un « démon », être une sorcière) si le désir d'avoir une réponse est fort.

Nous disons qu'une spiritualité est plutôt « religieuse » si le désir de comprendre, d'expliquer, de prévoir, de provoquer un fait avéré, « naturel » (ex : la pluie) ou « humain » (réussite à un examen), pousse à prendre en compte des choses ni « naturelles »<sup>35</sup>, ni humaines, ex : Dieu, esprits, pouvoirs « surnaturels »,

---

28 Rappel épistémique : « *l'idée de surnaturel, telle que nous l'entendons, date d'hier* » (Durkheim FEVR (1912) livre 1, chap 1 *définition du phénomène religieux et de la religion.*)

29 Une idée, dès qu'elle est conçue et aussi inconcevable soit elle, existe nécessairement.

30 Pour nous, un édifice d'idées composées que de prémisses, c.à.d. que d'idées causes d'elles-mêmes, n'a aucun intérêt. De même un édifice d'idées qui ne soit composées que d'idées effets et causes d'autres idées de cet édifice : ce ne serait qu'une tautologie tournant en rond, circulaire. Un édifice d'idées n'a d'intérêt que s'il est fondé sur quelques prémisses, causes de nombreuses propositions. Cet édifice est toujours imparfait en terme de complétude, cohérence, décidabilité (Frege et Gödel), que ce soit celui d'un mathématicien ou d'un humain « ordinaire » (voir notre article [philosophie de la raison ou logique ordinaire exprimée en langage ordinaire](#)). Une idée est *conçue par soi* par le mode affect de l'attribut Pensée ou est *conçue par autre chose* par le mode raison ou entendement de l'attribut Pensée. Une idée relative à la perception (à l'affection) immédiate d'un fait, d'un phénomène, est une idée conçue par soi.

31 Certains diront qu'une harmonie, dans la nature, est perçue ou constatée ; d'autres diront qu'elle est conçue par l'esprit humain.

32 La diversité des idées artistiques est incommensurable.

33 Voir le paragraphe *Nécessités de la nature et de sa nature* précisant ce point de l'article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#).

34 Ex. de choses peu maîtrisées « scientifiquement » : les prévisions météorologiques (la pluie espérée), la fenêtre mensuelle de fécondité des femmes (Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, (L'Harmattan, 1998))

35 Rappel épistémique : « *l'idée de surnaturel, telle que nous l'entendons, date d'hier* » (Durkheim FEVR (1912) livre 1, chap 1

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

*notre dame du bon secours, ex voto*, etc. jusqu'à dire *c'est grâce à nos prières qu'il pleut, ou Dieu provoque cette inondation pour nous punir de nos fautes...* D'une certaine façon, ces choses « au delà » transcendent les réalités naturelles dont humaines.

Par extension, poser que des réalités « naturelles dont humaines » présentes ou passées seraient transcendées par des idées, jusqu'à essentialiser ou fantasmer cette réalité<sup>36</sup> procède d'une spiritualité quasi religieuse, au moins téléologique.

Nous disons qu'une spiritualité est plutôt « artistique » si elle n'hésite pas à ignorer cet axiome 6, à savoir que l'idée d'une œuvre ne correspond pas nécessairement à la chose qui semble être représentée<sup>37</sup>, chose plus ou moins « réelle » et/ou plus ou moins imaginée.

### **vii. – tout ce qui peut être conçu comme non existant, son essence n'enveloppe pas l'existence.**

« définit pour ainsi dire ce qui n'est pas cause de soi, ce dont l'essence n'implique pas l'existence, donc ce qui peut se concevoir (comme essence) comme non existant, comme existant ou non, ce qui n'existe pas nécessairement par soi. ».

L'essence d'une chose est une idée conçue à partir d'autres idées à propos de cette chose, dont des idées posées en soi, que cette chose soit existante ou non. Cet axiome interdit de prétendre que l'on puisse donner systématiquement une représentation « réelle » d'une chose qui n'existe pas, même si on en a conçu une essence.

Nous disons qu'une spiritualité est plutôt « artistique » si elle ignore cet axiome : l'artiste a le désir de représenter, de rendre perceptible, ses affects et idées de cette chose, affects et idées qu'il peut considérer comme l'essence de cette chose. Son désir est que sa représentation de la chose, et surtout des affects et idées qu'elle provoque en lui, la rende pleinement existante à lui-même et aux autres<sup>38</sup>, ex : une mélodie musicale en mode mineur pour faire sentir la tristesse ou la mélancolie provoquée par une chose, un fait, un phénomène. D'une certaine façon, l'artiste rend réel l'essence qu'il conçoit de la chose.

Or, parmi toutes les choses inspirant un artiste, dont il désire représenter l'essence, il y a, bien sûr, toutes les choses relevant d'une spiritualité « religieuse » (Ex : des Dieux, la sainte Trinité, un récit mythologique ou une légende, un passé fantasmé, etc... , etc...). Le plus souvent, l'artiste représente alors l'essence de la chose conçue et préservée par une institution ou une communauté religieuse. Cette représentation doit être autorisée par l'institution !

Dans une spiritualité plutôt « religieuse », il y a croyance à l'existence « réelle » de choses dont l'essence est conçue par cette spiritualité, ex : des Dieux, la sainte Trinité, des esprits, etc..., etc... Parfois, même, concevoir l'essence de cette chose est considéré comme inatteignable (ex : L'essence d'un Dieu tel que défini par Spinoza<sup>39</sup> ; dans le Coran, les 99 Noms d'Allah ou Asma'ul Husna (les plus beaux noms).

Nous disons qu'une spiritualité est plutôt « religieuse » si elle croit à l'existence de choses dont elle conçoit l'essence, et ce avec trois possibilités quant à sa représentation bien réelle : (a-) elle autorise la représentation de cette chose MAIS en respectant son essence, OU (b-) elle interdit toute tentative de représentation bien réelle, OU (c-) lorsqu'il y a affirmation d'une réalité (d'une vérité) alternative comprenant les choses dont elle conçoit l'essence<sup>40</sup>.

*Remarque : pour le croyant, dans le cas (a-), il y a blasphème si cette représentation de la chose ne respecte pas son essence<sup>41</sup>. Dans le cas (b-), toute représentation est blasphème<sup>42</sup>.*

---

*définition du phénomène religieux et de la religion.)*

36 Ces idées peuvent être considérées comme celles d'un discours « idéologique » n'hésitant pas travestir ces réalités.

37 Ex : Le tableau de Magritte « *ceci n'est pas une pipe* »

38 « *Tout ce qui peut être imaginé est réel* » (Pablo Picasso)

39 E1-D6 : « *Par Dieu, j'entends un étant absolument infini, c'est-à-dire une substance consistant en une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie.* »

40 Cette possibilité (c-) est également une caractéristique d'une idéologie imaginant une réalité qui n'a jamais existé.

41 Ex : certaines représentations du Christ, de la vierge Marie ou de La Cène.

42 Ex : interdiction de la représentation d'Allah et, par extension, de son prophète.

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

La réalité de cette chose se manifeste de deux façons : (1-) elle peut affecter les réalités naturelles et humaines (ex : faire pleuvoir, posséder un humain), (2-) le croyant lui attribue toutes sortes d'idées, d'énoncés à respecter dans la « réalité naturelle et humaine » (ex : « tu aimeras ton prochain comme toi-même », « la vie est sacrée »).

Dans le paragraphe suivant nous « typons » les prémisses ou « germes »<sup>43</sup> d'une spiritualité, au regard du respect des 7 axiomes de E1 de Spinoza.

Les humains et les sociétés humaines sont d'une richesse infinie pour concevoir des édifices d'idées, idées posées en soi ou idées procédant, déduites, d'autres idées, et ce, à propos de tout sujet.

Parmi tous ces sujets, certains sont beaucoup plus primordiaux que d'autres. Dans notre article [\*trois processus sociaux universels déterminants\*](#), nous en citons trois : (1-) production et mise à disposition de biens et de services, (2-) reproduction humaine<sup>44</sup>, (3-) appartenance<sup>45</sup>. Ces processus déterminants de toute société humaine ne sont possibles que s'il y a association entre les gens, association souhaitée le plus souvent sous la conduite d'une raison ([\*thèses \(2-\)\*](#)).

C'est l'objet des paragraphes suivants que d'envisager diverses prémisses possibles pouvant fonder cet effort spirituel et les divers édifices d'idées qu'il permet de concevoir. Ces prémisses sont à envisager dans les catégories de prémisses de notre [\*thèse \(5-\)\*](#), à savoir celles relatives aux lois et nécessités de la nature<sup>46</sup>, à l'appartenance, aux droits fondamentaux<sup>47</sup>, au « sacré »<sup>48</sup>, aux énoncés moraux inspirant les associations, les communautés, les organisations en général.

Puis, c'est l'objet du paragraphe *Combinaisons des trois spiritualités* que d'explicitier les influences réciproques de ces trois spiritualités.

Enfin, après tous ces paragraphes posant des plausibles prémisses spirituelles et leurs influences réciproques, le chapitre suivant, *D'une spiritualité à une « religion »*, prend plus précisément en compte les prémisses procédant de l'imitation des affects<sup>49</sup> et de la puissance de la multitude<sup>50</sup>.

### **Typologie des prémisses des trois spiritualités**

C'est l'objet de ce paragraphe que de typer les prémisses possibles et de considérer ces types au regard des 7 axiomes de E1.

Nous considérons que tout édifice d'idées construit à propos d'un sujet d'une des catégories définies dans notre [\*thèse \(5-\)\*](#) est fondé sur des prémisses ayant l'un ou l'autre des types suivants :

43 Dans le Léviathan (chap 12), Hobbes parle des « germes » d'une religion (voir le paragraphe « spiritualités religieuses »)

44 Nous considérons la reproduction humaine comme un processus social et non uniquement biologique, et ce en plein accord avec Paola Tabet : *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, L'Harmattan, 1998

45 Selon J.J. Sarfati (« *sphères de Justice de M. Walzer, Critiques et propositions d'interprétation* ») : « *S'il n'existe pas de biens qui transcendent tous les autres, il en est qui sont premiers au sens de la fondation initiale de la personne. Tel est bien, pour Michaël Walzer, comme pour Ricoeur qui le rejoint sur ce point, l'appartenance à une communauté. Sans elle, l'agent apatride « court d'infinis dangers* » ».

46 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des biens et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

47 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* ». Un préalable est l'article 1 : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* ...

48 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

49 Ex : adhésion à ce que souhaite ou croit un proche

50 Ex : la pression du voisinage, et surtout un imperium (un pouvoir) ayant capté la puissance de la multitude.

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

(0-) prémisses posées relatives à des faits et des phénomènes avérés, c'est tout,

*Remarque : vaut pour toute science, science « exacte » ou « humaine ». Dans les SHS, des prémisses doivent prendre en compte les prémisses suivantes (1-) et de (a-) à (f-) de tous les humains, ceux-ci devant être considérés tels qu'ils sont et non tels qu'ils seraient désirés d'être.*

(1-) prémisses posées pour toute mise en œuvre, sous la conduite d'une raison, d'organisations ou de projets relatifs aux trois processus sociaux universels déterminants des sociétés humaines : (1-) production et mise à disposition de biens et de services, (2-) reproduction humaine, (3-) appartenance,

*Remarque : parmi ces prémisses, celles, plus ou moins humanistes, relatives aux droits fondamentaux et celles, plus ou moins morales, relatives aux énoncés moraux<sup>51</sup> (ex : prémisses inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »<sup>52</sup>, « mérite »)), sans oublier des prémisses relatives à des choses considérées comme « sacrées » (ex : tombes, monuments, drapeaux, etc...). Des prémisses prennent en général en compte les prémisses suivantes de (a-) à (f-) de tous les humains, ceux-ci devant être considérés tels qu'ils sont et non tels qu'ils seraient désirés d'être.*

(a-) Prémisses posées relatives à des coïncidences, qui deviennent, à tord ou à raison, corrélations et même causalités : (1-) à tord (ex : pleine lune vs période de semences), (2-) à raison (ex : manger du porc et être malade avec une cause immédiate longtemps inconnue, à savoir des parasites.)

*Remarque : pour (2-), une fois connues les « vraies » raisons, éventualité d'une perpétuation rituelle de l'interdiction devenue, de fait, « sacrée » et, à minima, distinctive d'une communauté.*

(b-0) Prémisses posées relatives à des phénomènes et/ou affections provoquant des affects intenses (ex : comète, catastrophe « naturelle », paysage magnifique), mais sans causes ou raisons évidentes, et désir d'en imaginer coûte que coûte, dont celles procédant d'un « au delà »<sup>5354</sup> le plus souvent transcendant, d'entités ni « naturelles » et ni « humaines ».

(b-1) Inversement, recours à un « au delà », à des entités ni « naturelles » et ni « humaines », à propos d'éventuels événements ou phénomènes, qu'ils soient craints (le recours est alors invoqué pour qu'ils n'arrivent pas) ou souhaités (le recours est alors invoqué pour les favoriser).

*Remarque : ces recours s'ajoutent le plus souvent à des actions humaines pour éviter ou provoquer ces événements ou phénomènes.<sup>55</sup>*

(b-2) Attribuer à un « au delà », le plus souvent transcendant, à des entités ni « naturelles » et ni « humaines », des idées, des énoncés, dont des prémisses, les rendant, assez souvent, impératives et « sacrées ». En toute rigueur, on ne peut pas dire, par exemple, « Dieu dit », mais uniquement « Je fais dire à Dieu ».

(c-) Prémisses posées du fait de phénomènes récurrents mais insaisissables, ex : règles et fenêtre de fécondité de la femme, saison des pluies, etc... , et poussant à des compréhensions et à des actions « discutables scientifiquement » (ex : qualifiées de rites de superstition).

51 Ces prémisses « humanistes » et « morales » participent ou relèvent assurément d'une certaine « spiritualité ».

52 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice*, 1702): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

53 Exemples de « au delà » : Dieu ou dieux, âme ou esprit d'un ancêtre protecteur, esprits, etc...

54 Nous préférons le terme « au delà » au terme « surnaturel » dans la mesure où « l'idée de surnaturel, telle que nous l'entendons, date d'hier » (Durkheim FEVR (1912) livre 1, chap 1 *définition du phénomène religieux et de la religion*). Nous prenons acte que dans le passé et partout dans le monde, les « âmes », les « esprits », les dieux, etc. étaient envisagées aussi « naturellement » que toute chose se rapportant au réel perçue par l'un de ses 5 sens.

55 Le dicton « aides toi et le ciel t'aidera » est révélatrice de cette prémisse (b-1).

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

*Remarque : parfois, ces prémisses (c-) se conjuguent ou sont instrumentalisées avec les prémisses (d-) à (f-) ci-dessous.*

(d-) Prémisses poussées par le désir de dominer, de contrôler les trois processus sociaux universels déterminants,

(e-) Prémisses poussées par le désir d'obtenir un capital symbolique (ex : un pouvoir, un leadership, une appartenance)<sup>56</sup> ou un capital financier bien réel,

(f-) Prémisses poussées par des affects relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude,

Le respect des 7 axiomes de E1 conduirait à ne retenir que des prémisses de type (0-) et (1-), à savoir n'adopter que des spiritualités vraiment « scientifiques et pragmatiques ». Il n'en est rien, même dans les sciences les plus « exactes » et, bien entendu, dans les sciences humaines et les activités sociales, sociétales et politiques :

les prémisses de type (a-) peuvent être considérées comme non suffisamment scientifiques (respect insuffisant des axiomes (3-) à (5-)) de E1,

les prémisses de type (b-) et (c-) ne respectent pas les axiomes 6 et surtout 7 de E1 et révèlent peut-être l'influence d'une spiritualité « religieuse » ou « artistique »,

les prémisses de type (d-) à (f-) n'ont pas directement à voir avec le sujet ou l'objet de l'édifice d'idées et relèvent plutôt d'interactions sociales, à propos ou non de ce sujet ou objet, interactions sociales désirées ou subies dans une communauté sociale ou politique, mais également à l'intérieur d'une communauté académique, religieuse ou artistique.

Ces prémisses de type (a-) à (f-) supposent un usage excessif de l'axiome 2 de E1, à savoir trop d'idées posées en soi, en particulier des prémisses poussées par des désirs de toutes sortes (ex : trouver une cause à tout prix, désir de pouvoir ou d'accumuler du capital symbolique ou financier).

### **Les trois spiritualités idéal-typiques vs les trois genres de connaissances**

Au regard du scolie 2 de E2-P40<sup>57</sup>, une spiritualité « scientifique et pragmatique », respectant donc les 7 axiomes de E1, correspond à la raison du 2. genre de Spinoza. Par contre, certains diraient qu'une spiritualité « religieuse » ou « artistique » est assimilable à une « *connaissance du premier genre, opinion, ou Imagination* », mais d'autres rétorqueraient qu'elle est assimilable à une « *Science intuitive* », connaissance du 3. genre qui « *s'étend de l'idée adéquate de l'essence formelle de certains attributs de Dieu à la connaissance adéquate de l'essence des choses* ». L'essence d'une chose étant une idée conçue à partir d'idées surtout posées en soi, nous ne nous prononçons pas dans ce débat et préférons nous en tenir aux 7 axiomes de E1 pour typer les différentes spiritualités selon le respect ou non des ces axiomes.

56 Ex : la capacité de prédire les éclipses de soleil légitimait le pouvoir de l'empereur de Chine : *les éclipses étaient considérées comme des manifestations de la volonté divine, et la capacité de les prédire démontrait que l'empereur avait le mandat du ciel, un concept central dans la philosophie politique chinoise. Si les prédictions étaient incorrectes, cela pouvait être interprété comme un signe de désapprobation divine, ce qui pouvait affaiblir la position de l'empereur.* (formulation de l'I.A. Copilot)

57 « 2° Des signes, par exemple de ce que, entendant ou lisant certains mots, nous nous souvenons de choses et en formons certaines idées semblables à celles par lesquelles nous imaginons les choses (voir le scolie de la proposition 18). L'une et l'autre de ces façons de considérer les choses, je les appellerai par la suite : connaissance du premier genre, opinion, ou Imagination. 3° Enfin de ce que nous avons des notions communes et des idées adéquates des propriétés des choses (voir le corollaire de la proposition 38, la proposition 39 avec son corollaire et la proposition 40). Et cette façon, je l'appellerai Raison et connaissance du second genre. Outre ces deux genres de connaissance, il en est donné un troisième, comme je le montrerai dans la suite, que nous appellerons Science intuitive. Et ce genre de connaissance s'étend de l'idée adéquate de l'essence formelle de certains attributs de Dieu à la connaissance adéquate de l'essence des choses. » (Traduction de Armand Guérinot)

## **Prémises d'une « spiritualité scientifique-pragmatique »**

Notre *thèse (2-b)* (*beaucoup d'individus et d'organisations désirant connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre*) nous suggère le désir fondamental de bien des humains. Notre *thèse (5-)* nous suggère les deux catégories de prémisses les plus déterminantes à propos desquels ce désir fondamental est assouvi (*(b) de tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature*<sup>58</sup>, *(c) d'appartenance*) et nous suggère des prémisses moins déterminantes relevant des autres catégories (*droits fondamentaux*<sup>59</sup>, « sacré », énoncés moraux inspirant les associations).

Ces mêmes prémisses fondent également des spiritualités « scientifique-pragmatique » censées être plus rigoureuses et complètes : la catégorie (b) renvoie plutôt aux sciences « dures » et la catégorie (c) plutôt aux sciences humaines, ainsi d'ailleurs que les autres catégories (droits fondamentaux, « sacré », énoncés moraux inspirant les associations ...).

Ci-dessous, à titre d'exemple, nous proposons des prémisses plausibles ayant pu fonder des thèses « scientifiques » à propos de la trajectoire des planètes autour du soleil.

Prémisse « parfait » ou « de Galilée » : Dieu a créé un univers parfait. Cette prémisse étant posée, la trajectoire d'une planète autour du soleil ne peut être qu'un cercle, trajectoire de forme la plus parfaite.

Prémisse « géométrique » ou « de Kepler et Leibniz » : Dieu a désiré que l'univers créé soit régi par les lois de la géométrie, et plus généralement par la raison et une « harmonie préétablie ». Cette prémisse étant posée, la trajectoire d'une planète autour du soleil ne peut être qu'une ellipse dont un des foyers est le soleil.

*Remarque : ces deux prémisses relèvent donc aussi d'une spiritualité « religieuse ». Toutefois, la prémisse principale de Galilée (héliocentrisme) est déduite d'un fait constaté : les phases de la planète Vénus.*

Prémisse « gravitationnelle » : les modèles théoriques fondées sur le phénomène, constatée, de la gravitation, (du modèle de Newton à celui d'Einstein (onde et champ gravitationnels)) décrivent plutôt bien les phénomènes de l'univers et conduisent à conclure que la trajectoire d'une planète autour du soleil est à peu près une ellipse dont un des foyers est le soleil.

*Remarque : Cette prémisse semble plus « scientifique ». Néanmoins, les cartésiens ont longtemps perçu la prémisse newtonienne comme un dire de sorcellerie, l'influence à distance de deux corps étant une idée nouvelle et guère « raisonnable » à l'époque.*

Nous posons également des prémisses plausibles fondant des situations sociales et économiques largement dominantes : (1-) le capitalisme pour le procès de production et de mise à disposition de biens et de services, (2-) le patriarcat pour la production et la reproduction humaine, (3-) la nécessité d'avoir une ou des appartenances, de faire société. Ces prémisses plausibles procèdent des affects, des désirs des humains. Elles sont, bien entendu, accompagnées de prémisses procédant de faits, de nécessités de la nature.

Tout d'abord, nous posons que la prémisse fondamentale de la plupart des humains est qu'il ne peut pas vivre seul, qu'il doit s'associer, et ce poussé par des « affects communs »<sup>60</sup>. Néanmoins, il y

58 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des biens et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

59 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. ». Un préalable est l'article 1 : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. ..

60 Voir Spinoza (Éthique et T.P.) et bien d'autres philosophes.

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

a mille manières de s'associer, dont celles fondées sur les prémisses suivantes, assez déterminantes.

Prémisse « capitaliste » : Désir de s'enrichir en limitant ses risques financiers. Cette prémisse a conduit aux lois sur la responsabilité limitée, ou plutôt partagée avec l'entreprise, son collectif de salariés, mais sans partage de la richesse investie (les « actifs » de l'entreprise) car l'entreprise, son collectif de salariés, n'est pas sujet de droit<sup>61</sup>.

Prémisse « patriarcale » ou « Paola Tabet » : (1-) désir de maîtriser la reproduction humaine et (2-) grande incertitude sur la fenêtre de fertilité de la femme<sup>62</sup>. Cette prémisse a conduit à l'assujettissement par le mariage et par toutes sortes de règles de clôture pour contrôler les femmes.

Prémisse « machiavellienne »<sup>63</sup> : Cette prémisse peut conduire à l'énoncé moral « chacun pour moi », jusqu'à ignorer quelques droits fondamentaux<sup>64</sup>. Elle fonde bien des États et des organisations.

*Remarque : ces trois dernières prémisses procèdent des prémisses (d-) à (f-)<sup>65</sup>.*

Prémisse « désir de vie bonne pour tous » : Cette prémisse, partagée par une majorité d'humains<sup>66</sup>, conduit au moins à des énoncés « droits fondamentaux » et à des énoncés moraux de « solidarité&justice sociale » (et moins « travail&mérite »).

Dans les paragraphes suivants, à propos d'une « *spiritualité artistique* » et d'une « *spiritualité religieuse* », nous nous concentrons sur les prémisses (a-) à (f-) supposant un usage important de l'axiome 2 de E1 et la non prise en compte des axiomes 6 et 7 de E1<sup>67</sup>.

### **Prémisses d'une « spiritualité artistique »**

Il est vain de faire le tour de toutes les prémisses plausibles poussant à une « spiritualité artistique », celle du créateur aussi bien que celle du receveur.

*Remarque : de plus, il ne faut pas négliger des prémisses (e-) et (f-) évoquées dans le paragraphe précédent<sup>68</sup>.*

Une « *spiritualité artistique* » peut être fondée sur des prémisses poussées par de nombreux désirs<sup>69</sup> :

---

61 Voir tous nos articles de la rubrique [Analyse du capitalisme actuel au prisme des moyens de production](#)

62 Dans « *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, (L'Harmattan, 1998) « [Paola] Tabet rappelle quelques données biologiques : l'espèce humaine est relativement peu fertile, donc il faut de nombreux coûts pour produire une grossesse ; ..il n'y a pas de synchronicité organique des périodes de fertilité et des périodes de désir sexuel ; il n'y a pas de signe particulier aux périodes de fertilité importante ». Et donc « Tout cela rend nécessaire, dans une société visant à une production maximale d'enfants, une exposition socialement organisée des femmes à un coût régulier. Pour l'anthropologue, cette exposition est assurée généralement aux moyens du mariage ».

63 Machiavel (*discours de la première décade de Tite-Live*) : « Sans doute à ne considérer que ces deux ordres de citoyens - les Grands et le Peuple -, on est obligé de convenir qu'il y a, dans le premier, un grand désir (une humeur) de dominer ; et, dans le second, le désir (l'humeur) seulement de ne pas être dominé, par conséquent plus de volonté de vivre libre. ».

64 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. ». Un préalable est l'article 1 : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. ...*

65 (d-) Prémisses poussées par le désir de dominer, de contrôler les trois processus sociaux universels déterminants, (e-) Prémisses poussées par le désir d'obtenir un capital symbolique (ex : un pouvoir, un leadership, une appartenance)1 ou un capital financier bien réel, (f-) Prémisses poussées par des affects relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude,

66 Le deuxième « *ordre de citoyens* » de la citation de Machiavel dans une note précédente de bas de page.

67 2. *Ce qui ne peut être conçu par autre chose, doit être conçu par soi* ; 6. *Une idée vraie doit convenir (convenientia) avec l'objet qu'elle représente* ; 7 *tout ce qui peut être conçu comme non existant, son essence n'enveloppe pas l'existence.*

68 (e-) Prémisses poussées par le désir d'obtenir un capital symbolique (ex : un pouvoir, un leadership, une appartenance)1 ou un capital financier bien réel, (f-) Prémisses poussées par des affects relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude,

69 Liste faite à partir d'une conversation avec l'I.A. Copilot de Microsoft.

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

Désir de créativité et d'expression personnelle : Les activités artistiques permettent aux individus d'exprimer leurs pensées, émotions et idées de manière créative. Cela peut inclure des formes d'art visuel comme la peinture, le dessin, la sculpture, ainsi que des arts performatifs comme la danse, le théâtre et la musique.

Désir d'esthétique et de beauté : Les activités artistiques cherchent souvent à créer quelque chose de beau ou d'esthétiquement plaisant. Cela peut être subjectif et varier selon les cultures et les individus.

Désir de réflexion et d'introspection : La création artistique peut être un moyen de réflexion personnelle et d'introspection. Les artistes utilisent souvent leur travail pour explorer des questions profondes sur eux-mêmes et le monde qui les entoure.

Désir de communication et de connexion : L'art est un moyen de communication puissant qui peut transcender les barrières linguistiques et culturelles. Il permet aux artistes de se connecter avec les autres et de partager leurs expériences et perspectives.

### **Prémises d'une « spiritualité religieuse »**

Il est vain de faire le tour de toutes les prémisses ou « germes » plausibles poussant à une « spiritualité religieuse ».

Nous proposons d'abord de mobiliser Hobbes (Léviathan, chap 12) :

*« Dans le "Léviathan" de Thomas Hobbes, les "germes de la religion" sont décrits comme des éléments fondamentaux qui expliquent l'origine et la persistance des croyances religieuses chez les humains. Hobbes identifie plusieurs causes principales :*

***La curiosité naturelle** : Les humains cherchent à comprendre les causes des événements qu'ils observent, surtout ceux qui sont inhabituels ou effrayants.*

Remarque : cette prémisse est commune à la spiritualité « scientifique-pragmatique ». Elle est une prémisse du type (0-)<sup>70</sup> et vaut pour tous les sujets, surtout ceux relevant des [trois processus sociaux universels déterminants](#), à propos d'affections provoquant des affects plutôt intenses : naissance, vie, mort, souffrance, douleur, quête de nourriture et d'abris, etc.. Nous la complétons par la prémisse du type (1-)<sup>71</sup> lorsqu'il s'agit d'actions.

***L'ignorance** : Lorsque les causes naturelles ne sont pas évidentes, les gens ont tendance à attribuer ces événements à des forces invisibles ou surnaturelles.*

***Les rêves et les visions** : Les expériences oniriques et les visions sont souvent interprétées comme des messages divins ou des signes de l'au-delà.*

Remarque : les prémisses correspondantes à ces deux « germes » sont du type (b-0)<sup>72</sup>. Hobbes aurait pu évoquer des « germes » du type (b-1)<sup>73</sup>, à savoir invoquer « *des forces invisibles ou surnaturelles* » par crainte ou désir d'événements futurs lorsque « *leurs causes naturelles ne sont*

---

70 (0-) prémisses posées relatives à des faits et des phénomènes avérés, c'est tout,

71 (1-) prémisses posées pour toute mise en œuvre, sous la conduite d'une raison, d'organisations ou de projets relatifs aux trois processus sociaux universels déterminants des sociétés humaines : (1-) production et mise à disposition de biens et de services, (2-) reproduction humaine, (3-) appartenance,

72 (b-0) Prémisses posées relatives à des phénomènes et/ou affections provoquant des affects intenses (ex : comète, catastrophe « naturelle », paysage magnifique), mais sans causes ou raisons évidentes, et désir d'en imaginer coûte que coûte, dont des prémisses relevant d'une spiritualité « religieuse » ou « artistique ».

73 (b-1) Inversement, recours à des entités ni « naturelle » et ni « humaines » à propos d'éventuels événements ou phénomènes, qu'ils soient craints (le recours est alors invoqué pour qu'ils n'arrivent pas) ou souhaités (le recours est invoqué pour les favoriser).

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

*pas évidentes* » ou que les actions « rationnelles » à faire au regard de ces événements ne semblent pas suffire.

« *L'ignorance* » peut également pousser à poser des prémisses du type (a-)<sup>74</sup>.

**Les traditions et les enseignements** : *Les croyances religieuses sont souvent transmises de génération en génération, renforçant leur persistance*<sup>75</sup>.

Remarques : Les prémisses correspondantes fondent, en partie, l'émergence d'une religion, spiritualité collective (voir notre paragraphe *D'une spiritualité à une « religion »*).

*Ces « germes » montrent comment Hobbes voit la religion comme un produit de la nature humaine et des circonstances sociales*<sup>76</sup>. »

Montesquieu nous suggère une autre prémisse, ou « germe » : le désir de « *chercher l'origine de son être* »<sup>77</sup>, cette recherche passant, selon lui, par celle de concevoir une « *idée de Dieu* ».

Les prémisses de type (b-0) et (b-1)<sup>78</sup> nous semblent les plus spécifiques d'une spiritualité religieuse.

Une spiritualité religieuse se caractérise par un recours à un Dieu, à des esprits, ou à des sorcières appropriées<sup>79</sup>. Les prémisses du type (b-0) sont de moins en moins posées, la science expliquant « rationnellement » de plus en plus de choses. Par contre, des prémisses de type (b-1) sont encore très souvent posées, ex : (1-) invoquer des esprits pour faire tomber la pluie, (2-) prier Dieu pour arrêter une guerre ou sauver des victimes d'une catastrophe et surtout (3-) désir non seulement de « *chercher l'origine de son être* », selon Montesquieu, mais surtout assurer *la destinée de son être*, et même son *Salut éternel*, qu'elle que soit la forme de celui-ci (ex : Le Paradis selon Dante, et surtout pas l'Enfer qu'il décrit)<sup>80</sup>.

Des prémisses de type (d-) à (f-)<sup>81</sup> sont, bien entendu, très plausibles à envisager. Nous les abordons dans le paragraphe *D'une spiritualité à une « religion »* dans la mesure où elles supposent une « spiritualité religieuse » individuelle en lien avec une « spiritualité religieuse » collective, dit autrement une religion et les organisations qui vont avec, ex : une Église.

### Religion et sacré

74 (a-) Prémisses posées relatives à des coïncidences, qui deviennent, à tord ou à raison, corrélations et même causalités : (1-) à tord (ex : pleine lune vs période de semailles), (2-) à raison (ex : manger du porc et être malade avec une cause immédiate longtemps inconnue, à savoir des parasites.)

75 Ex : continuer à interdire la consommation du porc, malgré la non dangerosité s'il est suffisamment cuit.

76 Voir Hobbes (Leviathan, chap 12).

77 Montesquieu explique en note de bas de page : « *Il me semble que nous ne pouvons nous cacher que nous sentons avant de connaître et de comprendre. Loin d'insulter au Créateur, c'est entrer dans ses vues, puisqu'il a voulu que le sentiment de notre existence nous en fit rechercher l'origine* » (Extrait du livre de *l'Esprit des lois*, p. 3.) Conf., *Défense de l'Esprit des lois*, première partie, II, sixième objection.)

78 (b-0) Prémisses posées relatives à des phénomènes et/ou affections provoquant des affects intenses (ex : comète, catastrophe « naturelle », paysage magnifique), mais sans causes ou raisons évidentes, et désir d'en imaginer coûte que coûte, dont celles procédant d'un « au delà »<sup>12</sup> le plus souvent transcendant, d'entités ni « naturelles » et ni « humaines ».

(b-1) Inversement, recours à un « au delà », à des entités ni « naturelles » et ni « humaines », à propos d'éventuels événements ou phénomènes, qu'ils soient craints (le recours est alors invoqué pour qu'ils n'arrivent pas) ou souhaités (le recours est alors invoqué pour les favoriser).

79 D'autres prémisses, n'ayant rien à voir avec la coïncidence (ex : mieux affirmer une domination patriarcale) peuvent influencer le choix d'un bouc émissaire ou d'une sorcière adéquate, prémisses en accord avec des prémisses (d-) :

80 Nous posons, dans l'article [prémisses élémentaires de la vie religieuse](#), que cette recherche de l'origine de son être et surtout le désir d'une certaine destinée, y compris après la mort, ne peut être satisfait que dans le cadre d'une religion. Toutefois, ce désir d'une certaine destinée n'est pas partagé par tous.

81 (d-) Prémisses poussées par le désir de dominer, de contrôler les trois processus sociaux universels déterminants, (e-) Prémisses poussées par le désir d'obtenir un capital symbolique (ex : un pouvoir, un leadership, une appartenance) ou un capital financier bien réel, (f-) Prémisses poussées par des affects relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude,

Nous considérons que toute spiritualité (« scientifique-pragmatique », « artistique », « religieuse ») peut concevoir des idées (avec les choses, les faits, les actes s'y rapportant) et les considérer comme « sacrées ». Pour nous, le « Sacré » n'est donc pas l'essence du fait religieux. Le recours à un « au delà » est l'essence d'une spiritualité « religieuse » et d'une religion. Lorsque une communauté tient vraiment à une idée mobilisant un « au delà », elle la considère comme « sacrée », à savoir indiscutable.

## **Combinaisons des trois spiritualités**

Dans les faits, les diverses spiritualités d'une personne sur un thème donné ne sont jamais totalement « idéal-typiques ».

(1-) De multiples œuvres d'art, depuis les gravures rupestres jusqu'aux œuvres artistiques religieuses actuelles, croisent spiritualités « artistiques » et « religieuses », fondées sur des prémisses poussées par de nombreux désirs<sup>82</sup> :

désir de connexion avec le divin ou le transcendant : Les artistes puisent souvent leur inspiration dans une force supérieure ou une réalité transcendante, qu'il s'agisse de divinités, de concepts spirituels ou de l'univers lui-même,

désir d'exprimer sa foi et sa croyance : L'art est souvent utilisé comme un moyen de communiquer des croyances spirituelles et religieuses. Cela peut se manifester à travers des représentations de scènes bibliques, de divinités ou de symboles religieux,

désir de recherche de l'harmonie et de l'équilibre : Les œuvres d'art spirituelles cherchent souvent à atteindre un état d'harmonie et d'équilibre, que ce soit à travers la composition, les couleurs ou les formes utilisées,

désir d'universalité et de connexion humaine : L'art spirituel utilise souvent des symboles et des motifs universels qui résonnent avec les spectateurs, indépendamment de leurs croyances personnelles. Cela crée des ponts entre différentes traditions religieuses et cultures.

(2-) Au moins depuis la fin du moyen-âge, le désir de bien séparer une spiritualité « scientifique-pragmatique » d'une spiritualité « religieuse » est manifeste, au moins à propos des sciences dites « exactes » (Voir notre exemple à propos de la trajectoire des planètes autour du soleil, de Galilée à aujourd'hui.). Par contre, cela est moins vrai dans les SHS, ou plutôt dans la mise en œuvre d'actions ou d'organisations censées mobiliser des savoirs en SHS, par exemple dans les domaines socio-politiques.

Néanmoins, le politique, y compris parfois dans ses discours, imite ou instrumentalise volontiers le religieux. Nous avons souligné ce point au regard du respect des axiomes 6 et 7 de la partie 1 de l'Éthique de Spinoza : une argumentation politique, fondée sur des idées, est « idéologique » lorsque ces idées sont si désirées qu'elles sont posées comme transcendant les réalités « naturelles dont humaines » au point d'être en contradiction avec celles-ci (non respect de l'axiome 6) ou d'affirmer l'existence d'une réalité alternative (non respect de l'axiome 7)<sup>83</sup>.

Par contre, dans le civil, il a souvent une imitation du religieux, ex : les cérémonies de deuil laïques dans des locaux ad hoc des crématoriums ressemblent aux cérémonies religieuses animées par des laïcs bénévoles.

*Remarques : (1-) dans le chapitre suivant, D'une spiritualité à une « religion », nous considérons les influences réciproques entre institutions religieuses et politiques ; (2-) dans*

82 Liste faite à partir d'une conversation avec l'I.A. Copilot de Microsoft.

83 Le culte iconique des 3 ou 4 grands du marxisme (Marx, Lénine, Staline et Mao) est révélatrice d'une politique devenue idéologie, puis quasi une religion (« culte » de la personnalité).

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

*l'annexe Politique, Utopie, Idéologie au prisme des axiomes de E1, nous considérons la science politique, l'utopie et l'idéologie au prisme des spiritualités « scientifique-pragmatique » « artistiques » et « religieuses ».*

(3-) Enfin, des croisements entre spiritualités « scientifiques-pragmatiques » et « artistiques » peuvent être féconds :

dans les arts, désir d'exploration et d'expérimentation : L'art implique souvent l'exploration de nouvelles techniques, matériaux et concepts. Les artistes expérimentent pour découvrir de nouvelles façons de créer et de communiquer,

dans tous les cas, une très grande maîtrise technique est nécessaire pour ne pas trop limiter la satisfaction des désirs mentionnés dans le paragraphe *Prémises d'une « spiritualité artistique »*,

dans les sciences et les techniques, désir d'une « belle » théorie, de beaux design, de beaux textes littéraires d'un ouvrage scientifique<sup>84</sup>. Émerveillement similaire du chercheur et de l'artiste.

### D'une spiritualité à une « religion »

Pour les spiritualités « scientifiques » et « artistiques », le terme « école » est plus utilisé que « religion », même si une « école », scientifique ou artistique, est parfois considérée, par d'autres extérieurs à celle-ci, comme une « chapelle ». Lorsque la science concernée est plutôt une SHS, notamment les sciences politiques et sociales, le terme « idéologie » est souvent utilisé. Enfin, pour les spiritualités « religieuses », le terme « religion » est le plus souvent retenu. Dans ce chapitre, le terme « religieux » ou « religion » est utilisé dans un sens large valant pour les trois spiritualités idéal-typiques décrites<sup>85</sup>.

Pour prendre en compte la dialectique entre « spiritualité individuelle » et « religion », nous mobilisons notre *thèse (0-b) : Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (affects et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations*<sup>86</sup>.

A un moment donné, l'institution a une certaine « religion » qui influence ses discours officiels et, peut-être aussi, son organisation et son fonctionnement<sup>87</sup>. Dans le même temps, les personnes appartenant ou concernées par cette institution peuvent avoir des « spiritualités » un peu différentes. Ces différences peuvent entraîner des débats internes ou publics de nature à provoquer des évolutions des spiritualités des uns et des autres<sup>88</sup> et des évolutions de la « religion » de cette institution. Ces évolutions peuvent aussi être fondées sur des prémisses n'ayant que peu à voir avec les spiritualités elles-mêmes, prémisses procédant de l'imitation des affects ou de la puissance de la multitude au sein de l'institution, prémisses du type (d-) à (f-)<sup>89</sup>. Ces prémisses du type (d-) à (f-) sont à analyser au regard de nos critères (C-)<sup>90</sup> explicités dans notre article *épistémologie ordinaire*

84 En mathématique, le qualificatif « élégant » pour une démonstration ou une théorie est souvent utilisé.

85 Ainsi, une doctrine politique et sociale est perçue comme une idéologie lorsque ses prémisses et ses idées ignorent trop les nécessités de la nature dont les humains tels qu'ils sont (non respect des axiomes 6 et 7 de E1). Nous pouvons dire qu'une idéologie confine à une « religion » lorsqu'il y a désir que ses prémisses et ses idées transcendent, comme des choses de « l'au delà », des réalités naturelles dont humaines passées ou présentes (les termes essentialisation ou mythification ou réalités « alternatives » sont alors utilisés).

86 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

87 Il se peut que son organisation et son fonctionnement ne reflètent pas vraiment ses discours.

88 Ces débats, pour ces trois spiritualités idéal-typiques, peuvent aussi conduire à des anathèmes, exclusions, excommunications, etc

89 (d-) Prémisses poussées par le désir de dominer, de contrôler les trois processus sociaux universels déterminants, (e-) Prémisses poussées par le désir d'obtenir un capital symbolique (ex : un pouvoir, un leadership, une appartenance) ou un capital financier bien réel, (f-) Prémisses poussées par des affects relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude,

90 Critères (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

et émotions épistémiques au prisme de Spinoza.

Un édifice « spirituel » d'idées devient une « religion » s'il est partagé par une communauté, autant pour donner un même sens à des affections perçues que pour produire une affection selon un sens prédéfini.

Le titre de ce chapitre peut laisser penser, à tort, qu'une « spiritualité » est un préalable à une « religion », la précède. Cela peut sembler le cas lorsqu'une personne particulièrement messianique partage une nouvelle spiritualité avec d'autres, poussée par toutes sortes de désirs, pas toujours ceux que leurs disciples, de « bonne foi », supposent.

Le plus souvent, nous prenons acte que la spiritualité de chacun se nourrit d'une « religion » déjà là, « religion » qui le précède, religion déjà ciment d'une communauté dans lequel il est, parfois, embarqué dès sa naissance, ou au cours de sa vie artistique ou académique.

Nous analysons les spiritualités vraiment « religieuses » et les religions dans notre article *Les prémisses élémentaires de la vie religieuse* en mobilisant le dernier ouvrage, majeur, de E. Durkheim, *les formes élémentaires de la vie religieuse*<sup>91</sup>. Cet article propose une réflexion sur la nécessité d'une religion pour faire communauté, jusqu'à faire société<sup>92</sup>. Dans l'article cité, nous mobilisons nos *thèses (6-)* et *(7-)* pour considérer les interactions entre des spiritualités plutôt individuelles et une religion et surtout entre religions, chacune ayant sa vérité.

Toutefois, nous soulignons rapidement l'influence réciproque au niveau institutionnel des mises en œuvre inspirées par des prémisses « politiques » et « religieuses » en donnant quelques exemples montrant les synergies ou les obstacles pour le développement d'une religion institutionnalisée :

(1-) L'empereur Constantin faisant du christianisme la religion de l'Empire<sup>93</sup>,

(2-) la méfiance de J. Locke envers l'église catholique dont le pouvoir temporel entraînait concurrence avec le pouvoir royal<sup>94</sup>,

(3-) L'intérêt des princes allemands au développement de la réforme, les affranchissant du pouvoir du pape et de ses « indulgences »<sup>95</sup> réduisant d'autant leurs propres possibilités de prélèvements d'impôts et taxes<sup>96</sup>,

(4-) le pouvoir de « droit divin » des rois de France<sup>97</sup>,

---

91 E. Durkheim, *les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912)

92 Dans « *L'esprit des lois* » (1748, livre 1, chapitre 2 (« *des lois de la nature* »)), Montesquieu définit quatre lois naturelles régissant la vie de l'Homme : « *l'idée de Dieu, la quête de la nourriture, le désir de se reproduire, et l'aspiration à vivre en société* » (d'une certaine manière). Nous mobilisons également des ouvrages récents, notamment (1-) *Les Formes élémentaires de la vie religieuse et le rapport Comte/Durkheim : une filiation problématique* de Y. Lamy, (2-) *La place de Dieu, Religion et politique chez les modernes* de Bruno Karsenti et (3-) *Pourquoi la démocratie a besoin de la religion*, de Hartmut Rosa.

93 Parmi les raisons évoquées par les historiens : Constantin cherchait à unifier l'Empire romain après des années de guerre civile. Le christianisme, avec sa structure hiérarchique offrait un moyen de renforcer la cohésion sociale et politique de l'Empire. Constantin est aussi intervenu pour résoudre quelques divergences doctrinales au sein du christianisme en ordonnant le concile de Nicée en 325. Ce concile a contribué à renforcer l'unité de l'Église chrétienne et à établir des bases solides pour son développement futur.

94 En 1534, le Parlement anglais adopta l'Acte de Suprématie, qui établissait le roi comme chef suprême de l'Église d'Angleterre. Cela signifiait que l'Église anglaise n'était plus sous l'autorité du pape. Plus tard, dans *sa lettre sur la tolérance*, J. Locke distingue clairement les domaines respectifs du gouvernement civil et de la religion pour mettre fin aux querelles entre eux : « *c'est confondre le ciel avec la terre que de vouloir unir ces deux sociétés* ».

95 En particulier pour financer la construction de la basilique Saint Pierre de Rome

96 Les 95 thèses de Martin Luther, publiées en 1517, sont principalement centrées sur la critique des pratiques de l'Église catholique de l'époque, en particulier la vente des indulgences et tout acte de repentir qui serait plus financier qu'un changement intérieur et spirituel.

97 La notion de royauté de droit divin est formalisée par les juristes durant la guerre de Cent Ans pour affirmer l'autorité de la monarchie française face aux contestations.

Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

(5-) la construction de la basilique du sacré cœur de Montmartre<sup>98</sup>.

---

<sup>98</sup> Cette construction est une réponse à la Commune de Paris : Montmartre a été un des hauts lieux de la Commune de Paris en 1871. La basilique a été construite en partie pour réaffirmer l'ordre moral et politique après ces événements tumultueux.

## Annexe : Politique, Utopie, Idéologie au prisme des axiomes de E1

Cette annexe présente un exemple de mobilisation des 7 axiomes de E1, plus précisément des axiomes 2, 6 et 7 (voir le début du chapitre *Caractérisation des édifices spirituels d'idées*) pour caractériser le Politique, l'Utopie et l'Idéologie en partant de l'ouvrage *Idéologie et Utopie* de Karl Mannheim. Cette caractérisation conduit à situer le Politique, l'Utopie et l'Idéologie au regard des trois spiritualités idéal-typiques « scientifique-pragmatique », « artistique » et « religieuse ».

Dans l'ouvrage cité, Karl Mannheim explore les concepts d'idéologie et d'utopie en les caractérisant comme deux formes de pensée qui influencent la perception et l'interprétation de la réalité politique et sociale. Ces deux formes de pensée ont donc une similitude fondamentale que souligne Mannheim, à savoir le *désaccord* d'avec les réalités qu'ont ces deux concepts : « *Au cours de l'histoire, l'homme s'est occupé plus fréquemment d'objets dépassant son plan d'existence que de ceux inhérents à cette existence, et, malgré cela, des formes concrètes et réelles de vie sociale ont été édifiées sur la base de tels états d'esprit « idéologiques » qui étaient en désaccord avec la réalité. Une telle orientation désaccordée ne devint utopique que lorsqu'en outre, elle tendait à rompre les liens de l'ordre existant* »<sup>99</sup>.

A contrario, K. Mannheim pourrait écrire que l'homme, « scientifique politique », *s'occupe toujours d'objets inhérents à son existence et toujours en accord avec la réalité humaine, sociale et politique*. Pour cela, il doit respecter les 7 axiomes de E1 (voir le chapitre *Caractérisation des édifices spirituels d'idées*).

Comme dans le chapitre cité, nous caractérisons Utopie et Idéologie à l'aune des axiomes 2, 6 et 7 de E1 pour les distinguer d'une Politique fondée sur une approche scientifique et pragmatique<sup>100</sup>.

La différence fondamentale entre idéologie et utopie, selon Mannheim, réside dans leur relation avec l'ordre social. L'idéologie tend à conserver cet ordre, tandis que l'utopie vise à le transformer.<sup>101</sup> Mannheim souligne également que ce qui est considéré comme utopique à un moment donné peut devenir idéologique une fois que les idées utopiques sont plus ou moins réalisées et intégrées dans la structure sociale dominante. Cette dynamique rend la distinction entre utopie et idéologie à la fois fluide et contextuelle.

Dans le sens commun, une utopie à une connotation d'ouverture, d'émancipation, et encore plus si elle permet de se démarquer de l'ordre social existant. Néanmoins, une utopie n'est pas a priori contre un ordre social existant, et peut même se définir « autre », sans dialectique explicite « pour » ou « contre » l'ordre social existant. C'est plutôt l'ordre social existant, s'il est inspiré par une idéologie dominante, qui peut s'opposer, préventivement, à cette utopie. Une utopie se caractérise par des énoncés posés (axiome 2 de E1), mais non encore imposés, énoncés pouvant tenir compte ou non des nécessités de la nature, des réalités actuelles ( Si respect suffisant de l'axiome 6 de E1) ou incarnant ces énoncés comme correspondant à une réalité « utopique » encore imaginaire mais considérée comme plausible (non respect de l'axiome 7 de E1).

Une utopie politique peut donc être considérée comme une spiritualité à caractéristique « artistique », car elle rend réelle des choses rêvées.

Dans une idéologie, le « *désaccord avec la réalité* » que souligne Mannheim apparaît dans les

99 K. Mannheim (Ibid, 2. partie, chapitre I. - *l'utopie, l'idéologie et le problème de la réalité*)

100 Rappel : selon nos thèses (en particulier *thèse (5-)*), cette approche scientifique et pragmatique est fondée sur des prémisses, dont celles des catégories « droits fondamentaux » et « énoncés moraux ».

101 « ... les idéologies, c'est-à-dire ces complexes d'idées qui dirigent l'activité vers le maintien de l'ordre existant, et les utopies, - ces complexes qui tendent à créer des activités en vue d'un changement dans l'ordre dominant » (selon Louis Wirth, dans la préface de 1936)

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

prémises posées (axiome 2 de E1), parfois à ne pas remettre en cause, sacrés, énoncés dogmatiques pouvant faire fi des nécessités de la nature, des *réalités* (non respect de l'axiome 6 de E1) ou imposant ces énoncés comme correspondant à une réalité qui n'est qu'imaginaire (non respect de l'axiome 7 de E1). Il y a alors le désir que ces énoncés transcendent ces réalités passées et présentes, jusqu'à affirmer l'existence d'une réalité « alternative ».

Une idéologie politique<sup>102</sup> procède d'une « spiritualité religieuse » qui s'impose en « religion » lorsqu'elle imprègne « *des formes concrètes et réelles de vie sociale* », donc *édifiées* sur la base de cette spiritualité *en désaccord avec la réalité*.

Toutefois, en mobilisant Landauer<sup>103</sup>, Mannheim souligne qu'une utopie peut aussi faire évoluer ou même transformer l'ordre existant, les « *formes concrètes et réelles de vie sociale* ». Une fois, cette évolution ou transformation bien établie, et afin de la pérenniser, cette utopie peut devenir une idéologie, dont la caractéristique « artistique », émancipatrice, diminue au dépend d'une caractéristique « religieuse », dominatrice.

Aussi, Mannheim résume ainsi l'histoire des sociétés : « *la route de l'histoire mène d'une « topie » (l'ordre existant actuel) par delà une utopie à une autre « topie », etc...* », mais la « topie », entre deux utopies, peut être imprégnée d'une idéologie, souvent difficile à remettre en cause.

Toutefois, dans les pays démocratiques, s'affrontent des idéologies ancrées depuis longtemps dans le tissu social et politique ce qui peut faire que *la route de l'histoire mène d'une « topie » (l'ordre existant actuel) par delà une idéologie devenue dominante à une autre « topie », etc.* ».

Ainsi, le patriarcat et l'ethnocentrisme procèdent d'idéologies vieilles comme le monde et quasi universelles, même si elles poussent à des mises en œuvre très différentes d'un pays à l'autre, avec des « progrès » et des « reculs » de celles-ci rythmant la succession de différentes « topies ».

Patriarcat et ethnocentrisme sont fondés sur des idéologies dont des prémisses et des idées ne respectent pas l'axiome 6 de E1 (ex : une caractérisation de la femme qui ne correspond pas du tout à la réalité<sup>104</sup>, nier un fait ou un phénomène avérés) et dont d'autres prémisses et idées ne respectent pas l'axiome 7 de E1 (ex : les mythes du grand remplacement ou de l'invasion de clandestins voleurs et violeurs ne sont que des vues de l'esprit, de même que l'existence d'une nation ou civilisation « pure et ancestrale »).

Selon notre approche par spiritualités idéal-typiques, Patriarcat et ethnocentrisme procèdent de spiritualités quasi « religieuses ». D'ailleurs, bien des grandes religions, ou des fidèles de celles-ci, sont empreints de ces idéologies patriarcales et ethnocentriques.

Enfin, si une utopie est une représentation idéale d'une société parfaite où régneraient l'harmonie, la paix, et la justice, une dystopie est une vision pessimiste de l'avenir où la société est marquée par l'oppression, la misère, et le désespoir. L'une et l'autre mettent en lumière certaines tendances politiques ou sociales que l'on peut qualifier de « idéologique ».

L'examen d'une utopie, dystopie ou idéologie mobilisant les 7 axiomes de E1 est un examen sur la forme. Notre article [epistemologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza](#), propose les critères (A-), (B-) et (C-)<sup>105</sup> afin d'analyser sur le fond utopie, dystopie ou idéologie.

---

102 Une doctrine politique et sociale (censée être « scientifique-pragmatique ») est perçue « idéologique » lorsque ses prémisses et ses idées ignorent trop les nécessités de la nature dont les humains tels qu'ils sont (non respect des axiomes 6 et 7 de E1).

103 LANDAUER G., *Die Revolution*, vol. 13 de la série *Die Gesellschaft* éditée par Martin BUBER (Francfort-sur-le Main, 1923).

104 Voir nos articles [Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs](#) et [D'un populisme à une politique-approche spinoziste](#).

105 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

## Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article (B-2) [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#), permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains sont perçus sous 2 attributs : (a-) l'étendue selon un mode (le corps), (b-) la pensée selon 2 modes (affects et entendement) et c'est tout<sup>106</sup>. Symétriquement, l'humain ne perçoit le monde que sous ces deux mêmes attributs : l'étendue et la pensée<sup>107</sup>.

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (affects et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations<sup>108</sup>.

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des affects de joie, appréhendent d'éprouver des affects tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions<sup>109</sup> ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples affects : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium<sup>110</sup> et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison<sup>111</sup> ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités et/ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux

---

106 Spinoza, scolie E2-P21 : « *l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue* ». Plus précisément, (1-) L'homme se manifeste par le corps, qui est un mode particulier de l'attribut de l'étendue. Le corps humain, avec ses mouvements et ses interactions physiques, est une expression de la réalité matérielle ; (2-) Dans la Pensée, l'homme se manifeste par l'esprit, qui comprend deux aspects principaux : (a) l'entendement : Cela concerne la capacité de l'esprit à former des idées, à raisonner et à comprendre. L'entendement est lié à la connaissance et à la perception intellectuelle, (b-) les affects : Ceux-ci se rapportent aux émotions et aux sentiments, qui sont des modifications de l'esprit résultant des interactions avec le monde.

107 En conclusion de sa démonstration dans la lettre 31 à Louis Meyer. (G. H. Schuller d'après Charles Appuhn) : « *Je conclus donc que l'âme humaine ne peut connaître que les attributs de l'étendue et de la pensée* » (Traduction de Saisset)

108 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

109 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « *fictions* » ou de « *mythes* » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons ».

110 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ; Spinoza parle de l'ingenium du peuple juif dans le TTP, ingenium dont un affect prépondérant est d'être rebelle.

111 Voir également L'idée de « *subjectivités multiples et diverses* » de Ernesto Laclau

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, et/ou (c-) prennent en compte les prémisses supposées (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose<sup>112</sup> ;

**Remarques:** (0-) *l'analogie d'un édifice fondé sur des prémisses ne conduit pas à dire que les prémisses sont toutes posées avant d'en déduire des idées. Cela peut certes se concevoir (ex : poser les prémisses d'une mathématique, démarche déductive), mais des idées peuvent être formulées d'abord, idées perçues assez cohérentes entre elles pour « remonter » jusqu'à quelques prémisses cohérentes avec toutes les idées formulées (ex : démarche inductive ou abductive en sciences expérimentales ou en SHS ; démarche artistique).*

(a-) *Ces prémisses peuvent être des préjugés, des lieux communs ou doxa, des énoncés d'escrocs. L'édifice d'idées construit avec ces prémisses, même si ça se tient à peu près, peut être une théorie fumeuse, mais difficile à remettre en cause tellement ça se tient.*

(b-) *C'est dans le cadre d'un édifice d'idées que nous disons qu'une idée est vraie intrinsèquement : une idée énoncée dans cet édifice est vraie intrinsèquement si elle est adéquate à toutes les idées déjà déclarées vraies dans cet édifice et donc adéquate aux prémisses de cet édifice. Sinon, cette idée est soit fautive, soit indécidable dans cet édifice (mais peut-être décidable dans un autre édifice).*

(c-) *Nous disons que l'essence d'une chose est une idée conçue. Cette idée d'essence ne peut être conçue que si « l'édifice d'idées » à propos de cette chose se tient à peu près : pour concevoir l'essence d'une chose, il est nécessaire que cette chose puisse être perçue ayant une certaine cohérence et complétude, permettant au moins de croire qu'elle est comprise. Nous posons alors que l'essence de cette chose est l'ensemble des prémisses sur lesquelles repose l'édifice d'idées à propos de celle-ci<sup>113</sup>.*

(d-) *Pour nous, toute idée est poussée, in fine, par des affects provoquées par des affections, y compris une idée « d'essence d'une chose ». Donc, l'existence précède l'essence, y compris pour une idée « métaphysique » : il faut exister et avoir été affecté par une chose existante pour concevoir une idée qualifiée de « métaphysique » à propos de cette chose, dont à propos de soi-même.*

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant « libre-nécessaire<sup>114</sup> » pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature<sup>115</sup>, (c) d'appartenance, de droits fondamentaux<sup>116</sup>, de « sacré »<sup>117</sup>, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi »),

112 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

113 Ex : pour nous, l'essence de l'homme comprend notre [thèse \(0-a\)](#). Selon wikipedia, « *Chez Heidegger, l'essence de l'homme consiste à se comprendre en tant qu'être-là, i.e. en tant qu'existence* ».

114 Spinoza E1-D7 (« *cette chose sera dite libre, qui existe d'après la seule nécessité de sa nature et est déterminée par soi seule à agir. d'autre part, cette chose sera dite nécessaire, ou plutôt contrainte, qui est déterminée par une autre à exister et à produire un effet selon une raison certaine et déterminée* »). et lettre 58 à Schuller (« *J'appelle libre, quant à moi, une chose qui est et agit par la seule nécessité de sa nature ; contrainte, celle qui est déterminée par une autre à exister et à agir d'une certaine façon déterminée.* »)

115 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des biens et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

116 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* ». Un préalable est l'article 1 : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. ...*

117 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

« chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »<sup>118</sup>, « mérite »), d'estime sociale,

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux »<sup>119</sup>, le « bon » ou le « mauvais »<sup>120</sup>, le « juste » ou l' « injuste », la « raison » ou la « folie »<sup>121</sup>... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée<sup>122</sup>, (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne)<sup>123</sup> mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fondent sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs<sup>124</sup>, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs »<sup>125</sup> ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens,

---

118 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice*, 1702): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

119 « Vérité au-delà des Pyrénées, erreur au-delà » (Pascal, Les Pensées)

120 Scolie de E3-P39 : « Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustre un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

121 Comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « Le monde d'un homme « malade » », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons », sa vision du monde.

122 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « traditions ».

123 Si tout accord sur tout sujet était construit ainsi, ce serait l'anarchisme « positif » idéal selon C. Malabou dans *Au voleur ! Anarchisme et philosophie* (PUF, 05/01/2022) : Aucun commandement, que du consensus horizontal.

124 Voir dans article [Critique de la Raison chez Spinoza et raisons multiples à propos d'une chose](#) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*) : les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les affects, les désirs, les volitions.

125 Une idée, un fait, une décision, une action seront dites « objectives » lorsque tous leurs prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des lois ou nécessités de la nature de la chose étudiée.

## Article (C-8) trois spiritualités idéal-typiques : analyse spinoziste

membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits<sup>126</sup> en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominant au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza<sup>127</sup>, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les affects du moment peuvent largement prendre le pas sur les affects sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

---

126 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

127 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »